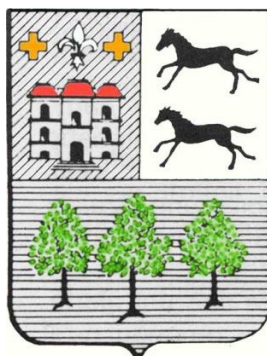




web



XVI^e DEMAIN

URBANISME, ENVIRONNEMENT ET QUALITÉ DE VIE

L'association, apolitique et aconfessionnelle, créée le 30 septembre 1966 et agréée pour l'urbanisme et l'environnement en 1978, puis en 2013 et 2018 :

- s'engage sur tous les aspects de la qualité de la vie tels que l'urbanisme et l'environnement dans le 16^e et plus généralement dans Paris et sa région
- participe à diverses structures de concertation telles que les conseils de quartier, le Conseil d'initiatives et de concertation d'arrondissement (CICA), la Plateforme des associations parisiennes d'habitants, la Commission régionale d'architecture et du patrimoine ou le Réseau « Vivre Paris ! »
- élabore des propositions d'amélioration de l'aménagement urbain concernant la voirie, la circulation, la sécurité, la propreté, les espaces verts ou la construction de tours
- participe aux enquêtes publiques
- étudie et prend position sur divers projets dans le 16^e tels que la restructuration du réservoir de Passy, de l'usine des eaux d'Auteuil, de l'école de la rue Erlanger ou de l'hôpital Sainte-Périne...
- lutte pour préserver le bois de Boulogne contre des projets comme Roland-Garros, le centre culturel Louis-Vuitton ou l'hébergement provisoire de SDF.

L'association diffuse tous les trimestres « La Lettre de XVI^e DEMAIN » à ses adhérents, aux élus et à l'administration.

Elle ne peut agir que grâce aux cotisations de ses adhérents, **25 € par an**.

Rejoignez-la pour donner plus de poids à son action et faites la connaître autour de vous.

Association XVI^e DEMAIN

3 rue Dangeau - 75016 Paris ; contact : XVIeDEMAIN@orange.fr ; www.16medemain.fr

BULLETIN D'ADHÉSION à XVI^e DEMAIN

À joindre avec votre règlement de cotisation de 25 €
par chèque à l'ordre de XVI^e DEMAIN - 3 rue Dangeau - 75016 PARIS,
ou par virement - IBAN: FR76 1010 7001 1600 7270 1708 223

M. / Mme* Nom (*majuscules*) Prénom

Adresse Code postal |_|_|_|_|

email.....@.....

Souhaitez-vous recevoir un envoi électronique du bulletin trimestriel, en complément de la version papier :

OUI

NON

* Rayer la mention inutile